



Extrait du Vivre en Comminges

<http://www.vivreninges.org/PROJET-DE-CARRIERE-A-MONTMAURIN.html>

# PROJET DE CARRIERE A MONTMAURIN- Avis du commissaire enquêteur

- Alertes en Comminges - Projet de carrière de Montmaurin -

Date de mise en ligne : mercredi 9 juillet 2008

## Description :

La réponse tant attendue du commissaire enquêteur est arrivée en Mairie. Elle est loin de satisfaire les associations : « je donne à ce projet, un avis favorable, assorti des réserves et recommandations ci-après ».[...]

Mais, attention, rien n'est perdu, car la décision finale au projet n'intervient pas au niveau du commissaire enquêteur mais bien du Préfet qui n'a pas encore donné sa réponse.

Copyright © Vivre en Comminges - Tous droits réservés

Articles de Viviane SOULIE paru dans le **Petit Journal** des 2 et 9 juillet 2008.

## La sentence est tombée : douloureuse réponse du Commissaire Enquêteur mais assortie de réserves

Le Petit Journal a été tenu informé régulièrement par les diverses associations Adaq-Vie Save Gesse, Collectif des citoyens Montmaurinois, riverains, de l'évolution du projet qui les préoccupe à tous, depuis quelques mois. **La réponse tant attendue du commissaire enquêteur est arrivée en Mairie. Elle est loin de les satisfaire : « je donne à ce projet, un avis favorable, assorti des réserves et recommandations ci-après ».**

**Les réserves** citées sont de prévoir dans l'arrêté préfectoral :

- ▶ que l'exploitation ne pourra démarrer que si la DRAC donne son accord ;
- ▶ que les autorités compétentes veilleront à ce que tous les travaux (forage et traitement) seront arrêtés si la poussière ne peut être abattue, en particulier en cas de restriction d'usage de l'eau ;
- ▶ que l'arrêté préfectoral reprendra intégralement les engagements du pétitionnaire de limiter à 2 dBA l'émergence sonore dans les zones réglementées ;
- ▶ que le tonnage maximum annuel possible est ramené de 200 000 à 150 000 tonnes et la moyenne à 120 000 tonnes/an doit être respectée sur une période glissante de 3 ans,
- ▶ et enfin de prescrire une nouvelle remise en état de la carrière abandonnée.

Quant aux **recommandations**, elles sont au nombre de deux :

- ▶ créer et faire fonctionner une structure de concertation et de suivi, associant l'entreprise à la municipalité et aux riverains et qui fonctionnera avant même le début de l'exploitation de façon à participer aux mesures initiales de bruit et à la phase préliminaire des tirs à l'explosif et
- ▶ étudier et harmoniser les circuits et les horaires des camions et ceux des tournées touristiques et des transports scolaires en limitant la cohabitation sur les points sensibles.

Le travail fabuleux réalisé par tous les membres de ces associations n'a malheureusement pas généré une réponse différente. Est-ce que Montmaurin restera et vivra avec ce site archéologique connu du monde entier ? Certainement d'après Monsieur le Maire qui a signé ce projet, qui précise que la possible réouverture de la carrière « *Coume day houquat et gaüssère* » représenterait plus de 20 % du budget communal actuel, ce qui permettrait de procéder à des investissements pour l'amélioration du village ainsi que dans le cadre de la communication pour privilégier le tourisme sur ce territoire riche d'histoire. Mais où sera passé ce territoire ? Les acteurs sont toujours sur le pied de guerre et ne baissent pas les bras...

## Attention rien n'est perdu

Le rapport d'enquête publique et les conclusions relatives à la demande d'autorisation d'exploiter une carrière de calcaire et une installation de criblage / concassage sur la commune de Montmaurin ont été livrés en Mairie. Le Commissaire enquêteur a ponctué avec un avis favorable assorti de réserves et recommandations qui vous ont été annoncés dans la précédent numéro du Petit Journal. **Mais, attention, rien n'est perdu, car la décision finale au projet n'intervient pas au niveau du commissaire enquêteur mais bien du Préfet qui n'a pas encore donné sa réponse.**

C'est pourquoi toutes les association et comité suivent de près toute évolution à cette affaire et restent très attentifs

et motivés ; surtout pas de démobilisation de leur part. Ils espèrent d'ailleurs avoir encore votre soutien le moment venu, quand vous serez sollicités à nouveau.

*Post-scriptum :*

*Articles de Viviane SOULIE paru dans le **Petit Journal** du 2 juillet 2008 pour l'article intitulé "La sentence est tombée : douloureuse réponse du Commissaire Enquêteur mais assortie de réserves" et le Petit Journal du 9 juillet 2008 pour l'article "Attention rien n'est perdu"*